

Justice / Police / Justice

## L'ancien député LREM El Guerrab condamné à un an de prison ferme après l'agression d'un ex-responsable PS

Le député ex-LREM M'jid El Guerrab a été condamné ce jeudi à Paris à trois ans de prison dont un ferme et à deux ans d'inéligibilité pour l'agression à coups de casque de l'ancien responsable socialiste Boris Faure en 2017.



**A Martigues**, corruption» a

12 mai 2022

**Coralie Cam**i

théorie du Kl

12 mai 2022 <mark>abon</mark>

Martigues: la cocaïne qui mène aux HLM qui mènent aux marchés truqués

Police / Justice 12 mai 2022 abonnés

Isère: un homme mis en examen pour enlèvement et meurtre trente-six ans après les faits

Police / Justice 12 mai 2022

Commando Erignac: Pierre Alessandri obtient le régime de semiliberté, le parquet antiterroriste fait appel

Police / Justice 12 mai 2022

Le portrait du jour



Le député M'Jid El Guerrab assiste à une séance de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, le 16 juillet 2020. (David Nivière/ABACA)

par <u>LIBERATION</u> et <u>AFP</u>

La sanction est tombée. Le député ex-LREM M'jid El Guerrab a été condamné ce jeudi à Paris à trois ans de prison dont un ferme, ainsi qu'à deux ans d'inéligibilité pour <u>l'agression à coups de</u> <u>casque</u> de l'ancien responsable socialiste Boris Faure en 2017. La peine d'un an de prison ferme devrait être aménagée en détention à domicile avec un bracelet électronique, a précisé le tribunal judiciaire de Paris. Lors de l'audience, la procureure avait réclamé trois ans d'emprisonnement dont un an ferme «aménagé» et trois ans d'inéligibilité contre M'jid El Guerrab.

Le tribunal a par ailleurs demandé une expertise médicale auprès d'un neurologue pour évaluer les séquelles subies par Boris Faure après son traumatisme crânien. Le député de 39 ans devra payer 2 520 euros pour cette expertise et consigner une provision de 15 000 euros pour les dommages et intérêts, dont le montant définitif sera fixé ultérieurement.

Sut Twitter, Boris Faure a salué le travail de la justice qui «a sanctionné sans trembler la violence en politique». Il appelle désormais «les citoyens aux législatives» à «sanctionner les indignes [...] partout et sans délai».

## Deux coups de casque de scooter

Le 30 août 2017, une altercation avait éclaté entre le nouveau député LREM dans la 9e circonscription des Français de l'étranger et celui qui était alors premier secrétaire PS de la Fédération des Français de l'étranger, devant un café du Ve arrondissement de Paris. Un différend opposait les deux hommes depuis que M'jid El Guerrab avait choisi de quitter le PS pour briguer l'investiture du parti d'Emmanuel Macron aux législatives de 2017. Le ton était monté rapidement entre les deux hommes et le député avait asséné deux coups de casque de scooter à la tête à Boris Faure.

## A lire aussi

Atteint d'un traumatisme crânien et d'une hémorragie cérébrale, Boris Faure avait été opéré en urgence et avait passé trois jours en réanimation, avant d'être hospitalisé à nouveau quelques jours plus tard. Son pronostic vital avait été un temps engagé. Face au tollé provoqué par l'affaire, M'jid El Guerrab avait démissionné du parti présidentiel en septembre 2017, tout en gardant son mandat parlementaire. Il avait ensuite rejoint le groupe Agir ensemble.

Lors de l'audience, le 7 avril, le député avait expliqué être «sorti de [ses] gonds» de manière «incompréhensible», tout en réaffirmant avoir réagi à un geste agressif de Boris Faure. Il avait assuré avoir pris «pleinement conscience de la gravité du geste» : «Je profite de l'audience pour présenter encore une fois toutes mes excuses à Boris pour cet acte et ce moment désagréable qu'on traverse lui et moi, surtout lui», avait-il dit. Des regrets qualifiés par son ancien camarade de «tartufferie».









Services

S'abonner

Les Unes

La boutique

Contactez-nous

Donnez-nous votre avis

Foire aux questions

Proposer une tribune

Résultats présidentielle 2022

**Conditions générales** 

Mentions légales

Charte éthique CGVU

© Libé 2022

Protection des données personnelles Gestion des cookies

Licence

Où lire Libé?

Lire le journal Les newsletters

Présentation de l'application Application sur Android Application sur iPhone / iPad

**Rubriques** 

Politique International CheckNews

Culture Idées et Débats

Société

Environnement Economie

Lifestyle

Portraits Sports

Sciences

Plus

Forums **Archives** 

publié le 12 mai 2022 à 16h52